

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'AQDR DEMANDE UN FONDS DE GARANTIE DES PRESTATIONS DE RETRAITE

Québec, vendredi 20 décembre 2019 — Madame Judith Gagnon, présidente de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), joint sa voix à celle de nombreuses organisations et personnes pour déplorer le sort qui attend les retraités du Groupe Capitaux Médias (GCM) au début de l'année 2020.

Leur rente de retraite risque d'être amputée de 25% à 30% suite à la faillite du GCM et au déficit de leurs régimes de retraite.

Dans ce contexte, et suite à plusieurs autres cas similaires survenus dans un passé récent, l'AQDR demande au Gouvernement du Québec d'instaurer dans les meilleurs délais un *Fonds de garantie des prestations de retraite* en s'inspirant de celui existant en Ontario, depuis 1980. Selon les informations obtenues, ce serait en vertu de l'existence de ce Fonds que les retraités du journal « Le Droit » verraient leur revenu beaucoup moins affecté par la faillite du GCM puisque le Fonds ontarien viendrait combler une grande partie, sinon la totalité, de la baisse de leur rente de retraite.

L'AQDR est une association nationale regroupant 41 sections réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Plus de 24000 personnes en sont membres. Intervenantes de première ligne pour les aînés, certaines sections de l'AQDR ont développé une expertise pointue au niveau de l'abus et de la maltraitance envers les aînés.

-30-

Information :

Madame Judith Gagnon

Présidente

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.

(418) 997-4606